



VILLE DE
MANSLE-LES-FONTAINES

Mairie de
MANSLE-LES-FONTAINES
4 Place de l'Hôtel de ville
Mansle
16230 MANSLE-LES-FONTAINES
Tél. : 05 45 22 20 43
accueil@manslelesfontaines.fr
www.mansle.fr

CONVOCATION

Madame, Monsieur,
Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

mercredi 25 mars 2026 à 19 heures 00

Salle des Mariages
Mairie

16230 MANSLE

Ordre du jour:

- 1/FINANCES : approbation des comptes de gestion 2025 ;
- 2/FINANCES : approbation des comptes administratifs 2025 ;
- 3/Détermination du montant des indemnités de fonction au maire, adjoints et conseillers délégués ;
- 4/Election des délégués et représentants de la commune dans les structures intercommunales ;
- 5/Désignation des membres dans les commissions municipales suivantes :
 - Environnement
 - Artisanat / Commerces
 - Vie scolaire / Jeunesse
 - Culture / Tourisme / Camping
 - Vie associative

- Communication
- Fêtes / Protocole
- Jumelages

6/ URBANISME : Signature convention de mise à disposition du service commun d'instruction des actes et autorisations du droit des sols de la Communauté de Communes Cœur de Charente

7/PERSONNEL COMMUNAL : Création de postes pour accroissement temporaire et saisonnier pour l'année 2026 (Agents d'accueil et d'entretien au Camping municipal, agents d'animation et d'encadrement hébergement communal, ...).

8/Festival Cœur en scène 2026 : signature d'une convention avec la communauté de communes Cœur de Charente pour l'organisation d'un spectacle au Parc Jean-Pierre LANSON le Dimanche 28 juin 2026

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

MANSLE, le 20 mars 2026,

